

Déployer les RBPP dans la perspective de l'évaluation HAS


RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE
Brigitte LEMARQUAND

Consultante et formatrice



Issue du secteur sanitaire pendant 28 ans, Brigitte LEMARQUAND coordonne, en tant que responsable pédagogique, l'offre de prestations adaptée aux besoins des commanditaires des secteurs social, médico-social et sanitaire, tout en étant garante de la qualité de celles-ci. Elle s'occupe du pool des formateurs consultants externes, recrutés pour leur expérience terrain, leur expertise de la démarche d'amélioration continue de la qualité ainsi que leurs compétences méthodologiques et pédagogiques. L'intervenant missionné aura le meilleur profil pour encadrer et réaliser la prestation.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tout professionnel de l'établissement, agent, encadrant, équipe de direction

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 2 jours

■ Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00

■ Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

■ Créteil (locaux FACE PEP)

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 3 280 € / groupe / 2 jours

TARIF MEMBRE PEP 2 900 € / groupe / 2 jours



Cette formatrice porte la vision que travailler la démarche qualité, c'est contribuer à améliorer l'organisation du travail, la qualité d'accompagnement et les pratiques professionnelles. Trois aspects de la vie des établissements fortement imbriqués, nécessitant d'être travaillés en cohérence. C'est pourquoi elle accorde de l'importance à la contextualisation des formations, ainsi qu'à proposer des outils simples et directement opérationnels. Au-delà des obligations réglementaires, il s'agit avant tout de donner du sens au travail réalisé dans les établissements et de permettre à chacun de progresser et de se responsabiliser dans ses missions.

Une convention nationale avec AGEVAL en terme de formation et de logiciel qualité est établie avec la Fédération.

Pour toute information contactez Face-pep@lespep.org.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Découvrir ou redécouvrir les fondements théoriques des RBPP.
- S'approprier la méthodologie des RBPP pour permettre une bonne mise en œuvre dans les pratiques professionnelles de terrain.
- Faire le lien avec le dispositif d'évaluation HAS.

PROGRAMME

Jour 1 - Pilotage institutionnel et accompagnement des équipes pour une appropriation pérenne :

- RBPP, de quoi parlons-nous ? Fondements théoriques des RBPP et historique.
- Les enjeux et la finalité de la démarche de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes.
- Comprendre les RBPP : analyser les RBPP pour en faire des outils de référence et de réflexion auprès des professionnels.
- S'approprier la méthodologie des RBPP : les questions à se poser pour une transposition efficace dans les pratiques professionnelles.

Jour 2 - Le lien entre les RBPP et l'évaluation HAS ESSMS

- Comment articuler les RBPP avec le dispositif d'évaluation HAS.
- Étude du référentiel HAS et lien avec les RBPP :
 - Travaux d'appropriation : cas pratiques : RBPP Bientraitance / Critères d'évaluation.
 - Travaux d'appropriation : cas pratiques : RBPP Prévention maltraitance / Critères d'évaluation.
 - Travaux d'appropriation : cas pratiques : RBPP Droits et libertés / Critères d'évaluation.
- Accompagner les différents acteurs dans la compréhension du référentiel : étude des méthodes (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système) :
 - Travaux d'appropriation : cas pratiques : les attentes de la personne et le projet personnalisé / méthode accompagné traceur.
- Structurer et organiser les éléments de preuves et de suivi, en particulier les critères impératifs.
- Élaborer un plan d'actions pour l'appropriation des RBPP dans son ESSMS.

🕒 Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques et travaux d'appropriation : cas pratiques au choix : élaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service.
- Ouverture de l'établissement et sur son environnement, la démarche éthique dans les ESSMS.

📊 Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.